

Séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Frédéric, tenue le 17 avril 2023, à 19 h, à la salle du conseil, situé au 850, rue de l'hôtel de ville à Saint-Frédéric.

Sont présents madame la mairesse Micheline Grenier, les conseillères Johanne Giguère et Sylvie Couture ainsi que les conseillers Francis Paré, Jacques Berthiaume et Yvan Nadeau, tous formants quorum sous la présidence de madame la mairesse.

Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte.

2023-04-1678

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sylvie Couture et résolu :

D'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

PROJET DE MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE

2023-04-1679

Acceptation de l'offre de services de Groupe d'Artech inc.

ATTENDU le projet de mise aux normes de l'eau potable;

ATTENDU QUE la Municipalité a mandaté la firme Stantec pour la confection des plans et devis;

ATTENDU QU'une partie de la confection des plans et devis nécessite les services d'un architecte;

ATTENDU QU'une demande de prix a été envoyée à trois firmes d'architectes;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été reçues, soit :

Groupe d'Artech inc.	16 096.50\$ (taxes incluses)
----------------------	------------------------------

Diane Gervais architecte	43 885.96\$ (taxes incluses)
--------------------------	------------------------------

En conséquence, il est proposé par Jacques Berthiaume et résolu :

QUE la Municipalité Saint-Frédéric accepte l'offre de services de Groupe d'Artech datée du 30 mars 2023 au montant de 16 096.50\$;

QUE l'offre de services, et la présente résolution, fassent foi de contrat intervenu entre les parties;

QUE ces coûts soient assumés en partie par la subvention PRIMEAU;

QUE cette dépense soit financée avec le règlement d'emprunt 352-20.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

2023-04-1680

ACHAT D'UN FILET POUR LE STADE DE BASEBALL

ATTENDU QUE les assurances exigent l'installation d'un filet au stade de baseball considérant la proximité du terrain de soccer;

ATTENDU QUE deux soumissions ont été demandées pour un filet de 30' de hauteur;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse a été présentée par Sports-Inter Plus;

En conséquence, il est proposé par Francis Paré et résolu :

D'accepter la soumission de Sports-Inter Plus datée du 4 juin 2023 au montant de 6 619.11\$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-04-1681

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Johanne Giguère et résolu :

De lever l'assemblée à 19h25.

Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers présents.

Mairesse

Directrice générale